



BULLETIN MUNICIPAL

n°350 du samedi 02 septembre 2006
SEPTEMBRE 2006

ETAT CIVIL

☞ Naissance

- Simon BRETON, 5 rue Laënnec, le 18 juillet

☞ Publications de mariage

- Christophe LE BORGNE, 5 rue de l'Orée, et Cécile BOURDIER, PLOUZEVEDE
- Jean-Christophe HELIES, 3 rue Louis Aragon, et Virginie CHEVILLET, LA COURONNE

☞ Mariages

- Lionel DORVAL, 7 rue de l'Orée et Céline CALLAC, BRENOUILLE, le 29 juillet
- Fabrice MAZEAS, PLOUZEVEDE, et Maryse PULUHEN, 3 rue Châteaubriand, le 5 août
- Fabien LE MOINE, LANDERNEAU et Sandra LE LOUEDEC, 5 route de Streat Zoun, le 18 août

URBANISME

☞ Demandes de Déclaration de Travaux

- Jean-Marcel LAMOUR, Pont Méan Huella, construction box à cheval
- Olivier COURCOL, 8 rue du Versant Sud, bardage pignon

☞ Accords de Déclaration de Travaux

- Olivier GROY, 1 rue des Alouettes, transformation d'une fenêtre de garage en porte
- Edouard KERNEIS, venelle rose des vents, véranda

☞ Demandes de Permis de Construire

- EARL KERVENNIC, Lésivy Bras, construction fumière + extension stabulation
- EARL LEZIART, Kérellou, fumière et fosse

☞ Accords de Permis de Construire

- Benoît EOZENOU, Route de Kersaint, création de garage
- Patrick RINGEARD, Kerdalaun, extension maison

INFOS DU MOIS

ANALYSES D'EAU DU RESEAU PUBLIC

Analyses effectuées le 6 et 27 juillet - Eau conforme aux normes de qualité. Teneurs en nitrates de 40 mg/l et de 38 mg/l

MENU DE LA CANTINE (à titre indicatif)

L.04.09	Melon/Cordon bleu-Purée pommes de terre/Mousse chocolat	L.18.09	Betteraves/Sauté porc-Pommes vapeur/Emmental/Fruit
M.05.09	Taboulé/Sauté porc-Carottes/Fraidou/Fruit	M.19.09	Pâtes aux crevettes/Steak burger-Petits pois carottes/Yaourt
J.07.09	Tomates et maïs/Pavé poisson-Riz/Ile flottante	J.21.09	Achards de légumes/Maffe bœuf-Riz pilaff/Gouda/Ananas frais
V.08.09	Crêpe fromage/Rôti dinde-Haricots verts/Fromage/Fruit	V.22.09	Piémontaise/Filet poisson-Haricots beurre/Liégeois chocolat
L.11.09	Salade gauloise/Beignet poisson-Chou fleur/Yaourt nature	L.25.09	Salade pommier/Cuisse de poulet-Pâtes/Flan nappé caramel
M.12.09	Concombres/Omelette-Semoule/Petit moulé/Fruit	M.26.09	Riz arlequin/Poisson pané-Courgettes/Camembert/Fruit
J.14.09	Carottes râpées/Tripolins bolognaise/Cocktail de fruits	J.28.09	Chou fleur-Tomates/Porc-Pommes smiles/Fromage blanc fruits
V.15.09	Blé au thon/Aiguillettes poulet-Courgettes/Edam/Banane	V.29.09	Salade verte-Fromage/Couscous et légumes/Glace bâtonnet

CHASSE - CAMPAGNE 2006-2007

La période d'ouverture générale de la chasse à tir est fixée pour le Finistère du **dimanche 24 septembre 2006** au **Mercredi 28 février 2007**.

CYBERESPACE

Atelier « Découverte » et « Initiation » au Cyberespace

Le cyberespace vous propose de vous familiariser avec l'outil informatique lors de séances en journée ou les mardis et jeudis de 20 h à 22 h. Ils restent quelques places disponibles pour les séances Découverte de septembre et octobre.

Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à prendre contact avec Frédéric au ☎ 02.98.20.24.78.

Fermeture du cyberespace du 19.09 au 23.09.2006

SECRETARIAT DE LA MAIRIE

☎ 02.98.20.20.90 - 📠 : 02.98.20.29.18 - mel : mairie-st-divy@wanadoo.fr - Site Internet : www.saint-divy.fr

Horaires d'ouverture : du **lundi au vendredi** de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30 - **Samedi** de 9 h à 12 h.

PROCHAIN BULLETIN LE SAMEDI 30 septembre. Annonces à déposer en Mairie pour le lundi 11 septembre.

CONSEIL MUNICIPAL du 17 juin 2006

Le Conseil municipal s'est réuni sous la présidence de Jean Jacques COZIAN, Maire.

1. SUBVENTION COMPLEMENTAIRE

Le Conseil attribue aux Amis de la Lecture une subvention de 1 268.90 €.

2. ACQUISITION D'UN NOUVEAU TRACTEUR

Les frais d'entretien du tracteur deviennent importants et il est nécessaire de remplacer les joints de culasse, après avoir refait l'embrayage. D'autres dépenses importantes sont à prévoir à court terme. La question se pose de l'opportunité de le réparer ou bien alors, de s'orienter vers l'acquisition d'un tracteur neuf.

Un groupe de travail a mûri cette réflexion et propose cette dernière solution.

Le Conseil Municipal **se prononce** pour l'acquisition d'un John Deere 5415 de 75 CV à quatre roues motrices, le coût s'élève à 27 500 € HT soit 32 890 € TTC sur lequel il vient en déduction une reprise de 4 000 € soit à payer 28 890 € TTC.

3. LOTISSEMENT COMMUNAL- kef 3 – 1^{ère} TRANCHE

DEMANDE D'AUTORISATION DE LOTIR

La Direction Départementale de l'Equipement a déposé en mairie, pour approbation par le Conseil Municipal, le projet de lotissement KEF 3 -1^{ère} tranche du lotissement.

Après examen du dossier, le Conseil Municipal :

- ✘ **Approuve** le dossier établi par la Direction de l'Equipement (plan, règlement de lotissement, cahier des charges),
- ✘ **Donne** pouvoir à Monsieur le Maire pour signer toutes les pièces relatives à ce dossier,
- ✘ **Sollicite** l'autorisation préfectorale pour la réalisation de ce lotissement et d'effectuer la vente des lots.

4. PARTICIPATION CLSH DU MERCREDI

L'organisation du CLSH du mercredi a été confiée à EPAL sous maîtrise d'ouvrage de la commune de St-Thonan qui met les

locaux et le matériel à disposition. Les communes de St-Divy et de Kersaint ont accepté le principe, dans un esprit de participation et de solidarité intercommunale.

Pour la période d'essai qui s'est déroulée sur 7 semaines, il est prévu que le déficit résiduel soit réparti entre les communes de la manière suivante :

- ✘ La moitié du déficit est partagé à parts égales par les trois communes,
- ✘ L'autre moitié est supportée par chaque commune au prorata du nombre de vacances réalisées par les enfants originaires des communes.

Sur ces bases, pour la période écoulée, la part forfaitaire est de 258.70 € pour chaque commune et la part proportionnelle pour St-Divy est de 13.72 € pour former une participation totale de 272.29 €.

Le Conseil Municipal **autorise** le maire à signer la convention intercommunale sur ces bases.

5. PLAN LOCAL D'URBANISME

Le projet de PLU a été approuvé par le Conseil Municipal, a été adressé pour examen aux services concernés. Suite aux observations formulées par la DDE, pour des raisons de forme, dont certaines discutables, Monsieur le Préfet du Finistère a, par son courrier du 05 septembre 2005, émis un avis défavorable et a demandé de retravailler le dossier en tenant compte des observations de la DDE. En fait, il est nécessaire de présenter le PLU sous une forme qui convienne aux services de l'ETAT.

C'est ainsi que le dossier a été réaménagé, sans que le fond en soit modifié, et semble s'intégrer dans la manière de voir des services. Il est donc demandé à nouveau de l'arrêter sous cette forme.

Le Conseil Municipal **arrête** le PLU ainsi modifié.

CONSEIL MUNICIPAL du 24 juillet 2006

Le Conseil municipal s'est réuni sous la présidence de Jean Jacques COZIAN, Maire.

1. ATTRIBUTION DU MARCHÉ AMENAGEMENT DE LA ROUTE DU VALY LEDAN ET DES ABORDS DE LA SALLE POLYVALENTE

Un appel d'offres ouvert a été lancé et envoyé à la presse le 16 juin 2006.

La commission d'appels d'offres s'est réunie pour ouverture des offres le 19 juillet 2006.

Après analyse des offres par les services de la DDE, la commission d'appels d'offres s'est à nouveau réunie le 24 juillet 2006 à 9 heures.

Pour une estimation de 228 320 € HT, l'offre la moins disante est présentée par l'Entreprise LE VOURCH de Sizun, associée à Jo Simon et Louzaouen pour un montant HT de 244 229,50 €.

L'analyse n'a pas révélé d'anomalies dans les offres. L'augmentation par rapport à l'estimation initiale (7 %) est due d'une part au coût du bitume, consécutive à la hausse des prix des produits pétroliers et à la hausse des coûts des cailloux en raison du peu de concurrence des produits de carrière dans la région.

La commission d'appels d'offres a retenu l'entreprise Le Vourch.

Le Conseil municipal **autorise** le Maire à signer le Marché correspondant avec l'entreprise LE VOURCH pour un montant HT de 244 229,50 €.

2. TARIFS DE LA CANTINE ET DE LA GARDERIE POUR 2006/2007

Tarifs de la cantine

Pour l'année scolaire écoulée, les coûts du repas s'élevaient à 4,58 € soit un déficit par repas de 1,82 €, portant le déficit global de l'année scolaire à 18 933 €.

Grâce à des efforts de gestion, ce déficit par repas a baissé de 2,72 % en 2004 puis de 17,03 % en 2005. En raison du contingentement des tarifs de restauration des cantines des écoles publiques, les tarifs n'ont pas suivi depuis de nombreuses années les hausses des coûts de repas. C'est ainsi que le prix du repas de la dernière année scolaire était 2,88 € alors que le prix moyen pratiqué dans les communes environnantes (public et privé) est de 3,15 €.

Depuis cette année les prix ne sont plus contingentés.

La commission Affaires sociales propose de relever progressivement les tarifs, soit pour l'année 2006/2007 :

- ☒ pour le tarif abonné 3,02 €
- ☒ pour le tarif occasionnel 3,56 €

Le Conseil municipal **approuve** l'orientation suggérée par la commission et **décide** d'appliquer les tarifs ainsi proposés.

Tarifs de la garderie

La commission Affaires sociales propose de relever les tarifs de 1,8 %, conforme à l'augmentation du coût de la vie, soit :

- ☒ Vacation du matin 1,92 €
- ☒ Vacation de l'après midi 2,54 €
- ☒ Vacation du soir 1,03 €

Le Conseil municipal **approuve** l'orientation suggérée par la commission et **décide** d'appliquer les tarifs ainsi proposés.

3. ATTRIBUTION DE SUBVENTION

Le club de basket a formulé une demande de subvention pour l'exercice 2005/2006.

La Commission Affaires Sportives a examiné cette demande, en tenant compte du nombre de licenciés en distinguant les enfants des adultes et en comparant avec ce qui est pratiqué pour le football, activités dont les contraintes sont proches.

C'est ainsi que le montant de la subvention attribuée au basket serait de 600 €.

Le Conseil municipal **approuve** l'orientation suggérée par la commission et **décide** d'attribuer au club de basket une subvention de 600 €.

INFOS UTILES

PASSEPORT ELECTRONIQUE

Principales pièces à fournir : l'ancien passeport, 2 photographies d'identité récentes et identiques répondant aux normes internationales en vigueur, une copie intégrale de l'acte de naissance, un justificatif d'identité, un justificatif de domicile récent, des timbres fiscaux (majeur : 60 € - mineur : 30 €) durée de validité : majeur : 10 ans – mineur : 5 ans). Délai d'obtention : 6 à 8 semaines. Désormais, les enfants devront avoir un passeport individuel.

CAF DU NORD-FINISTERE

Allocation de rentrée scolaire - 268,01 € par enfant

L'allocation de rentrée scolaire (Ars) est versée sous condition de ressources aux familles aux revenus modestes qui ont des enfants scolarisés de 6 à 18 ans (nés entre le 16 septembre 1988 et le 31 janvier 2001 inclus). Son montant est de 268.01 € par enfant.

Les familles qui perçoivent au moins une prestation familiale et sociale de la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) n'ont aucune démarche administrative à faire. **Les familles ayant un seul enfant à charge et qui ne sont pas allocataires** doivent renvoyer à la Caf un dossier de demande d'allocation de rentrée scolaire. La CAF versera automatiquement l'ARS pour les enfants de 6 à 16 ans. **Pour les jeunes de 16 à 18 ans**, l'allocation sera versée sur justificatif de scolarité ou d'apprentissage : les familles devront donc retourner au plus vite à la Caf « l'attestation de scolarité », que celle-ci leur enverra au moment de la rentrée.

Nombre d'enfants à charge	Revenus nets 2005 maximum
1 enfant	17 299 €
2 enfants	21 291 €
3 enfants	25 283 €
Par enfant en plus	+ 3 992 €

L'allocation dégressive

Pour bénéficier de l'ARS, les ressources ne doivent pas dépasser un certain plafond. Toutefois, le dépassement du plafond, dans une certaine limite, permet de toucher l'Ars, mais son montant est alors dégressif, en fonction des revenus.

Pour tout savoir sur les conditions d'attribution de l'allocation de rentrée scolaire : deux services d'information ouverts 7 jours sur 7 et 24 h/24 sont proposés : le ☎ 0 820 25 25 25 (0,118 €/mn) et le site internet www.caf.fr.

ALCOOL ASSISTANCE – PLOUVIEN

☎ 02.98.40.93.09

Permanence tous les samedis de 10 h à 11 h 45 à la Maison de l'Enfance à PLOUVIEN. Réunion mensuelle les 3^{èmes} vendredis de chaque mois à 20 h 30 au foyer de la Gare à PLOUVIEN. Mel : jalcool.assistanceplouvien@laposte.net

SYNDICAT DES EAUX DU BAS LEON

L'eau du robinet est potable

L'eau de votre robinet provient de captages souterrains ou de la prise d'eau située sur l'Aber Wrac'h. Avant d'arriver chez vous, elle passe par différentes étapes pour enlever les matières en suspension, les pesticides, les nitrates... Du chlore est alors injecté pour éviter le développement de bactéries dans les canalisations, surtout lorsque le transport de l'eau se fait sur plusieurs kilomètres entre le château d'eau et les maisons.

HORAIRES DE LA DECHETTERIE DE SAINT-ELOI (PLOUEDERN)

Horaire d'été du 1^{er} mars au 31 octobre 2006 : lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi et samedi de 9 h à 12 h et de 14 h à 19 h

DEPOTS DE DECHETS DE JARDIN DANS LA REMORQUE COMMUNALE AU BOURG

☞ Pour les déchets de jardin seulement : du Vendredi 17 h au Lundi 8 h 30 et du Mercredi 18 h au Jeudi 8 h.

Mercredi		Vendredi		Mercredi		Vendredi	
30.08	Kérellou	01.09	Rue Louis Aragon	06.09	Rue des Alouettes	08.09	Sous-Sol Mairie
13.09	Rue des Jonquilles/Bleuets	15.09	Kerhuel	20.09	Orée du Bourg	22.09	Versant Sud
27.09	Lésivy	29.09	Kérellou	04.10	Rue Louis Aragon	06.10	Rue des Alouettes

SANTÉ & SOCIAL

DATES WE	PHARMACIES LANDERNEAU du Samedi 9 h 30 à 20 h et Dimanche de 9 h 30 à 20 h	MEDECINS
03.09	S LEMOINE – 15 Place Gal de Gaulle D PREMEL-CABIC - Kergreis	<p><i>Le secteur de garde comprend : La commune de ST-DIVY (Dr POTTIER ou Dr SAUVANAUD), de ST-THONAN (Dr COLINAS), de KERSAINT-PLABENNEC (Dr DERRIEN) et de PLABENNEC (Dr RIVOAL, Dr CAVAREC, Dr LE HIR, Dr LE CORRE, Dr KERMARREC, Dr PEDEN).</i></p> <p><i>En cas d'urgence, de nuit ou de week-end, il faudra appeler le 15, pour avoir les coordonnées du médecin de garde, ou organiser les secours.</i></p>
10.09	CORRE-JOILLAT – 32 Quai de Léon	
17.09	S BEGOT-BOUYER - 8 rue du Pont D DEROFF - Plounéventer	
24.09	BERNICOT 54 rue Fontaine Blanche	
01.10	S LACOSTE – 2 Quai de Léon D CANIVET – La Forest Landerneau	

CABINET PARAMEDICAL – 8 rue Streat Nevez

Masseurs kinésithérapeutes : MEYTRAUD-LANNUZEL
Sandrine – MERRIEN-DAVID Christelle
☎ 02.98.20.33.33 - tous les jours, urgences respiratoires le week-end.

Infirmiers : LE GALL Yolande – GUILLOU Bernard
☎ 02.98.20.33.40 - tous les jours.

Pédicure podologue : COMPAGNON Audrey
☎ 02.98.20.38.91 - tous les jours sauf le week-end.

VIE PAROISSIALE

HORAIRE DES MESSES POUR SEPTEMBRE

Samedi 18 h à ST-DIVY Dimanche 10 h 30 à ST-THONAN

LA CATECHÈSE DES ENFANTS

Septembre : rentrée des classes, reprise aussi pour la catéchèse

En CE1, ce sont les parents aidés par les responsables qui assurent le démarrage de l'éducation religieuse (catéchèse familiale).

En CE2, CM1 et CM2, les enfants sont répartis en petits groupes et pris en charge par les catéchistes.

Les inscriptions sont prises au cours de permanences tenues par les catéchistes, dont voici les horaires :

La Forest-Landerneau **mercredi 6 septembre** de 10 h à 12 h à la salle Kerjean

St-Divy **samedi 9 septembre** de 10 h à 12 h au presbytère

St-Thonan **mardi 12 septembre** de 16 h 30 à 18 h 30 à l'école Ste Anne

Les parents qui inscrivent leur enfant pour la première fois sont invités à apporter leur livret de famille catholique ou un certificat de baptême de leur enfant.

CATECHISTES

Une réunion pour l'ensemble des catéchistes est prévue le **jeudi 21 septembre** à 20 h 30 au presbytère de St-Divy.

UNE SOIRÉE FESTIVE, OUVERTE A TOUS, POUR DEMARRER L'ANNEE

Le vendredi 8 septembre, à 19 h 30, à la salle polyvalente de La Forest : apéritif, repas en commun suivi d'un diaporama présenté par les participants au voyage en Israël en octobre 2005.

Les feuilles d'inscription seront distribuées en même temps que le bulletin paroissial.

WEEK-END DU 9-10 SEPTEMBRE : UNE CÉLÉBRATION UNIQUE

Ce week-end, une seule messe sera célébrée pour l'ensemble paroissial La Forest, St-Divy et St-Thonan à l'église de St-Thonan le dimanche 10 septembre à 10 h 30. Elle sera suivie du pot de l'amitié à la salle polyvalente.

VIE ASSOCIATIVE

LES AMIS DE LA LECTURE – réunion mensuelle le mardi 5 Septembre à 20 H 30

MERCREDI : 10 h 30 - 11 h 30	VENDREDI : 17 h 30 - 18 h 30	SAMEDI : 11 h 00 – 12 h 00
06.09 → PETERS/ALLAIN	08.09 → FEREC	09.09 → LE BORGNE
13.09 → CORRE/LE BEC	15.09 → ROZEC M.	16.09 → LE GOFF A.
20.09 → TANGUY/LE GALL	22.09 → LE GOFF E.	23.09 → LAOT
27.09 → ROZEC H/PETERS	29.09 → FEREC	30.09 → CAMILLERI

MARCHE AVEC NOUS

Reprise des activités le dimanche 10 septembre par le sentier de ST-DIVY. Le programme sera adressé aux membres plus tard.

AMICALE DES RETRAITES

Le Club des Genêts reprendra toutes ses activités le **mercredi 6 septembre**.

Sont invités à nous rejoindre tous les retraités souhaitant passer d'agréables mercredis après-midi. Les activités sont nombreuses : scrabble, pétanque, marche, travaux manuels, dominos, cartes ou tout simplement venir au goûter de 4 heures où les anniversaires sont souhaités dans la bonne humeur par des chansons. Le conseil d'administration se réunira le 13 septembre à 17 h.

Le kig ha Farz de début de saison aura lieu le **20 septembre** à St-Thonan. Les inscriptions se feront **pour le 14 septembre** au lieu habituel.

JGF GYM ENFANTS LA FOREST-ST-DIVY

La reprise des cours reprendra le

- ✘ **samedi 16 septembre** pour la gym dansée de 10 h à 11 h pour les débutants à partir de 2000 et 11 h à 12 h pour les confirmés.
- ✘ le **lundi 18 septembre** pour les bébés de 10 h 45 à 11 h 45
- ✘ le **mercredi 20 septembre** pour les enfants
9 h 45 à 10 h 45 pour les 3 / 4 ans
10 h 45 à 11 h 45 pour les 5 / 7 ans

Tarifs annuels : pour un enfant : 60 € - pour 2 enfants : 95 €. Possibilité de 2 cours d'essai. Pour les bébés, le tarif se fera en fonction de l'arrivée de l'enfant. Pour tous renseignements ☎ 02.98.20.32.27

THEATRE « OXYGENE »

La troupe locale de théâtre « Oxygène » tiendra son **assemblée générale vendredi 22 septembre à 20 h 30** à la Maison des Bruyères.

La saison prochaine nous promet de grandes nouveautés, à savoir tout d'abord une nouvelle salle où les comédiens pourront évoluer sur une scène fixe de 90 m², un luxe comparé aux infrastructures antérieures.

Le bureau risque également d'être largement modifié. Le président, Dominique Gouriou, prévoit en effet de prendre du recul et désire quitter la troupe. Il en est de même pour l'actuelle trésorière Isabelle Noizet. Tous deux en place dans l'association depuis 1996 souhaitent passer le relais et comptent sérieusement sur les parents des enfants adhérents pour prendre la relève.

La municipalité met à notre disposition un outil de travail de grande envergure, il s'agit donc de remettre sur pied une équipe consciente d'utiliser cet outil dans les meilleures conditions possibles afin de permettre à nos jeunes et moins jeunes comédiens de s'épanouir au maximum sur ces nouvelles planches. L'encadrement des enfants sera toujours assuré par Martine Lagrée et Martine Minguy.

Contact : Dominique Gouriou au ☎ 06.25.47.50.49

ST-DIVY SPORTS TENNIS DE TABLE

Le club organise des séances d'inscriptions le **vendredi 8 septembre** de 18 h à 19 h 30 et le **samedi 9 septembre** de 10 h 30 à 12 h et de 14 h à 16 h à la salle de tennis de table du

Valy Lédan. Le club propose des créneaux adaptés à tous les niveaux, encadrés par des entraîneurs diplômés :

- Baby ping : à partir de 5 ans les mercredis et samedis matin
- Débutant : 8 ans et plus, les mercredis après-midi et vendredis soir
- Jeunes confirmés : le mercredi soir et le vendredi soir
- Loisir adulte : dans une ambiance conviviale, le vendredi soir à partir de 20 h 30.

Venez nous rejoindre !!! Premières séances « découvertes » sans engagement. Pour tout renseignement complémentaire, n'hésitez pas à nous contacter :

Jean-Charles THEPAUT : ☎ 06.03.68.18.48

Patrice MAINGUY : ☎ 02.98.84.44.77

Lionel SALAUN : ☎ 06.11.38.22.08

Première rencontre de Nationale 3 au Valy Lédan : samedi 23 septembre à 17 h derby St-Divy contre Fouesnant avec la nouvelle recrue de St-Divy, Marc LE PENVEN, 132^{ème} joueur français.

2006-2007, constitue la 30^{ème} saison du club, 30 ans avec plus de la moitié au niveau national. Une bonne occasion pour faire la fête avec, à la clef, la remontée espérée en Nationale 2.

COMITE D'ANIMATION DES QUATRE CLOCHERS

Le comité d'animation des quatre clochers se réunira pour la préparation du téléthon le **vendredi 8 septembre** à 20 h 30 à la Maison des Bruyères de ST-DIVY. Le succès des manifestations précédentes repose sur une double mobilisation, celle de l'intercommunalité, signe d'un engagement commun des populations des quatre communes mais également celle de la complémentarité des compétences au travers du travail interassociatif et individuel. Grâce à cette implication collégiale, nous avons pu remonter 7000 € l'an dernier au comité national du téléthon. Toutes les bonnes volontés sont les bienvenues pour préparer la prochaine édition de cette grande manifestation, nous vous proposons de vous joindre à nous lors de cette réunion. Si, personnellement, vous ne pouvez y participer, il ne vous est pas interdit de vous y faire représenter. Pour tout contact : Jean-Pierre PERES ☎ 02.98.40.15.05 – Jeanne ROBIN ☎ 02.98.20.27.98 – Jeannine MANACH ☎ 02.98.20.25.41

PETITES ANNONCES

- ✘ **A vendre** chambre enfant pin et mélaminé lit 90 avec tiroirs, chevet, armoire, bureau, sommier, accessoires literie 200 € ☎ 06.11.12.86.98
- ✘ **A vendre** guitare électrique polyvalente noire métal YAMAHA RGX 220 DZ avec étui, neuve ☎ 02.98.20.22.62 – Prix : 300 €
- ✘ Assistante maternelle **garderait** enfant à partir du mois de septembre ☎ 06.62.21.15.78
- ✘ Etudiant en BTS informatique **propose** dépannages divers et initiation à l'informatique (bureautique, internet...) à partir de septembre. Contacter ☎ 06.80.88.45.35
- ✘ **A vendre** à LA FOREST LANDERNEAU, maison de type 6, élevée sur cave, sur environ 2000 m² de terrain ☎ 02.98.20.31.54 ou ☎ 02.98.20.26.32

OBJETS TROUVES (disponibles en Mairie) :
1 chainette, 1 vélo, 1 sac à dos

CENTRE DE LOISIRS – ETE 2006 : Des vêtements ont été oubliés. Les réclamer en Mairie.

DIVERS

ECOLE DE MUSIQUE : KAN AR BED – ST-THONAN

Eveil musical (enfants de 4 à 6 ans), initiation instrumentale (6 ans) : pratique de l'instrument dès la 1^{ère} année, formation musicale (solfège enfants et adultes) associée à l'instrument, Instruments : piano, synthétiseur, violon, guitare (classique et électrique), flûte traversière, flûte à bec, batterie, djembé, accordéon diatonique ; Possibilité de tout autre instrument selon les demandes.

Inscriptions : **samedi 9 septembre** au carrefour des Associations à LANDERNEAU, Salle St-Ernel de 10 h à 17 h. ou **samedi 16 septembre** de 9 h à 13 h à ST-THONAN (espace associatif face à l'église); Pour tous renseignements contacter : Jocelyne MESSAGER au ☎ 02.98.40.16.77–

ASSOCIATION SOURDINE

L'Association des Devenus Sourds et Malentendants du Finistère propose une permanence d'accueil et d'information chaque 3^{ème} samedi du mois de 10 h à 12 h, salle Marcel Bouguen (n°3), à Plabennec. La prochaine permanence aura lieu le **16 septembre**.